

BTS Développement et animation de projets territoriaux

Code RNCP : 39 684

Niveau 5

EN APPRENTISSAGE



TAUX DE REUSSITE



TAUX D'INSERTION



TAUX DE SATISFACTION



DURÉE

2 ans



EFFECTIF

Minimum 10 personnes
Maximum 15 personnes



CONTACT

Mme MEYNAUD

Responsable de l'apprentissage

apprentissage@lyceeagricole-gignac.fr

04 67 57 02 10

CFA Vallée de l'Hérault

Chemin de Carabotte 34150 Gignac

www.lyceeagricole-gignac.fr

Mise à jour le 28-01-2025

QUELS MÉTIERS ET ÉTUDES?

Animateur/Animatrice, chargé(e) de développement local, conseiller(ère), chargé(e) de mission, responsable de projet...

Poursuite d'études : Licences professionnelles, certificat de spécialisation...

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif de former des professionnels capables de concevoir, gérer et animer des projets en lien avec le développement des territoires. Elle vise à fournir les compétences nécessaires pour répondre aux enjeux de l'aménagement du territoire, de la gestion des ressources locales et de l'animation des acteurs locaux (collectivités, associations, entreprises, etc.).

ORGANISATION ET PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation est organisée par la voie de l'apprentissage sur 2 ans :

Modules d'enseignements généraux

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés

Modules d'enseignements professionnels

- Conduire un diagnostic de territoire préalable à un projet
- Mettre en place la communication professionnelle d'un projet ou d'une structure
- Organiser le travail pour les activités d'une structure
- Conduire un projet de territoire ou de structure
- Accompagner les acteurs du territoire dans leurs projets

CONDITIONS D'ADMISSION - PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4
- Effectuer un entretien individuel
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avant le début de la formation